



Commune de Reuil en Brie

Compte rendu du Conseil Municipal du 12 Décembre 2014

Présents: Patrick ROMANOW, Dominique BANCHEREAU, Yvelise BITOUN, Anne BOULIN, Pascal CARBUCCIA, Sophie CORNILLET, Evelyne COUSIN-MAZUR, Lucien DUBOIS, Didier HAMMEL, Francis MOIGNOT, Catherine RIEHL, Claude ROBBÉ, Françoise SADKOWSKI, Claude TESSIER, François VOISIN.

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Points supplémentaires à ajouter à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire propose d'ajouter le point suivant :

- Remboursement CNAS
Adopté à l'unanimité

Examen de l'ordre du jour :

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 26 Septembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

2. Désignation du suppléant à la CLÉCT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées).

Monsieur le Maire propose de nommer Monsieur Lucien DUBOIS.

Adopté à l'unanimité.

3. Approbation du rapport de la CLÉCT.

Monsieur le Maire rappelle les points essentiels de ce rapport et propose son adoption.

Adopté à l'unanimité.

4. Taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus rendus constructibles.

Madame Catherine RIEHL rappelle les conditions d'application de cette taxe et les enjeux à en attendre pour la commune.

Adopté à l'unanimité.

5. Désignation des Agents recenseurs.

Monsieur le Maire propose la nomination de Mesdames Edith SAVOYE, Michelle SEIGNER et Laura CORNILLET.

La dotation de 1828€ sera affectée à raison de 300€ pour l'Agent coordonnateur et le solde de 1528€ sera réparti en parts égales entre les 3 Agents recenseurs.

Adopté à l'unanimité.

6. Modification des statuts de la CCPF (Communauté de Communes du Pays Fertois).

Monsieur le Maire présente les enjeux de l'attribution de deux nouvelles compétences à savoir

Le Très Haut Débit
L'Office du Tourisme

Adopté à l'unanimité.

7. Cantine : Prix du repas pour les adultes.

Monsieur le Maire propose de majorer le prix de base élève comme pratiqué dans les autres établissements.

Après discussion, le prix retenu est fixé à 4,85€ par repas.

Adopté à l'unanimité.

8. Remboursement CNAS.

Monsieur le Maire fait état du remboursement de 169,02€ par la CNAS.

Adopté à l'unanimité.

Arrêté Officier d'Etat Civil par Délégation.

Monsieur le Maire précise les délégations nécessaires à l'exercice de sa fonction par Madame Dominique DUSSERT et les pouvoirs qui lui sont conférés par cet arrêté.

Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel.

Francis VOISIN fait un résumé de la réunion ACIF contrat vert et rappelle que le CCAS peut domicilier les personnes sans adresse.

Didier HAMMEL fait un point sur la remise en état des chemins communaux et des travaux envisageables selon les possibilités financières de la commune. Il expose ensuite les résultats du sondage RESO auprès des élus et ses contacts

avec le réseau de voisins « Ma résidence ». Les contacts seront poursuivis.

Claude TESSIER rappelle les travaux d'élagage en cours et s'enquiert du niveau altimétrique de la fixation des pieds des candélabres de la place. Ce point sera évoqué en réunion de chantier.

Françoise SADKOWSKI demande que soit étudié le stationnement rue Gambetta en regard des nombreux problèmes rencontrés par les riverains. Monsieur le Maire lui répond que la Commission compétente étudiera ce sujet qui demande à être traité dans un cadre plus général ; le Tillet présentant aussi ces mêmes problèmes.

Pascal CARBUCCIA fait un compte rendu des travaux en cours sur la place et l'attente de conditions météorologiques favorables pour les revêtements de l'aire de circulation, de la voie piétonne et du quai PMR.

Les trous constatés sur la voirie nécessitent également un temps sec pour intervention.

Catherine RIEHL réunira la Commission Urbanisme en janvier 2015 et remercie les personnes ayant participé à la préparation des jouets de Noël.

Elle indique être en attente des devis pour les travaux de sécurité incendie et informe les élus du nouveau devis de transport pour le voyage envisagé par la classe de CM2.

Lucien DUBOIS tient à souligner le travail des Agents pour la propreté du village et les illuminations de Noël.

Il remercie Didier HAMMEL pour la qualité du spectacle des Chorales et regrette l'absence de participation de l'école aux cérémonies commémoratives et tout particulièrement à l'occasion du centenaire du 11 novembre.

Claude ROBBÉ informe que le démoussage du toit de l'église est reporté à cause des conditions atmosphériques.

Sophie CORNILLET mentionne le marché de Noël des écoles qui vient de se tenir au Foyer de l'Amitié.

Yvelise BITOUN rappelle le bon accueil réservé aux colis de Noël.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 15 décembre 2014 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 15 décembre 2014.

Le Maire,

P. ROMANOW

